



L'École de musique du Val Saint-Vitois est ouverte à tous : enfants et adultes.

Les cours de formation musicale et d'instruments sont assurés depuis la première année de cycle 1 jusqu'au niveau DFE (troisième année de cycle 3). Les cours instrumentaux commencent après la première année de formation musicale ou dès la première année sous forme d'initiation.

❖ **Instruments enseignés**

- Piano, synthé, guitare, batterie, percussions, accordéon chromatique
- Flute, Saxophone, Clarinette, hautbois
- Trompette, Trombone, Euphonium, Tuba
- Violon, violoncelle, contrebasse

Location d'instruments : les cors, trombones, tubas, hautbois sont prêtés gracieusement. Pour les autres instruments, location de 15€ par mois (pas de piano et de batterie disponibles à la location)

❖ **Durée de chaque cours**

<b><u>Formation musicale (cours collectifs)</u></b>	à partir de l'éveil musical	1h00
---	-----------------------------	------

**Formation instrumentale (cours individuels)**

Cycle 1 et début cycle 2	soit de la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>ème</sup> année	0H30
Fin de cycle 2 et cycle 3 (Brevet et moyens)	soit de la 7 <sup>ème</sup> à la 10 <sup>ème</sup> année si passage d'examen	0H45
Fin de cycle 3 (DFE)	soit la 11 <sup>ème</sup> année si passage d'examen	1H00

**Atelier (cours collectifs)**

Improvisation	1H00
Guitare	1H00
Chorale Vit Accord	1H40

## Tarifs

➤ **Inscription**

Cotisation annuelle : **35 euros par élève** (tarif dégressif pour les familles : 30 euros pour la 2ème personne, 25 euros à partir de la 3<sup>e</sup> personne).

➤ **Modalités de règlements**

Par **prélèvement SEPA** en 9 mensualités : voir document ci-joint.

Par **chèque bancaire** : 3 chèques datés du jour de l'inscription (encaissement octobre, janvier et avril)

Par **chèque vacances ANCV**

*En cas de difficultés, prendre contact avec l'école de musique.*

➤ **Tarifs par mois sur 9 mois (octobre à juin) pour 30 semaines de cours**

**Pour tous renseignements et inscriptions**

**Valérie CHAMEAU – École de musique du Val Saint-Vitois**  
**16 chemin de Berthelange 25410 SAINT-VIT**  
**03 81 80 36 16 – 06 52 65 46 86**  
**[emsv.contact@gmail.com](mailto:emsv.contact@gmail.com)**

Les permanences ont lieu les mardis matin ou après-midi et mercredis toute la journée.  
Au bâtiment de la musique, 16 Chemin de Berthelange à Saint-Vit.

**ELEVE**

NOM Prénom Date de naissance

**Coordonnées de l'élève majeur ou responsable légal**

**Autre adresse si nécessaire**

NOM

NOM

Prénom

Prénom

Adresse

Adresse

CP et Ville

CP et Ville

Téléphone

Téléphone

Portable

Portable

Mail

Mail

Merci de noter **lisiblement** votre mail

<input type="checkbox"/>	Adhésion annuelle à l'association .....	CAGB	Hors CAGB
	30€ pour le deuxième enfant, 25€ à partir du 3ème	35 €	35€

**L'élève souhaite suivre des cours de** (cocher la case correspondante)

**Musique**

	Niveau	Horaire		
<input type="checkbox"/> Eveil Musical			27€/ mois	30€/ mois
<input type="checkbox"/> Formation musicale (seule)			27€/ mois	30€/ mois
<input type="checkbox"/> Formation musicale			58€/ mois	60€/ mois
<input type="checkbox"/> Instrument 1 : _____				
<input type="checkbox"/> Instrument 2 : _____			30€/ mois	30€/ mois

**Atelier (seul)**

<input type="checkbox"/> Guitare			34€/ mois	37€/ mois
<input type="checkbox"/> Improvisation			29€/ mois	30€/ mois
<input type="checkbox"/> Chorale Vit-Accord			25€/ mois	27€/ mois

**Instrument + Atelier**

<input type="checkbox"/> Instrument (+FM)			70€/ mois	72€/ mois
<input type="checkbox"/> Atelier				

**Mode de règlement (à cocher)**

- Mandat SEPA
- Chèque
- Chèque ANCV

**Périodicité des règlements (à cocher)**

- Mensuel (tous les 10 du mois)
- Trimestriel (octobre, janvier, avril)
- Annuel



## Droit à l'image et règlement intérieur

Je soussigné(e) ..... responsable légal des ou de l'enfant(s) ci-dessous :

▪ .....

Reconnaît avoir reçu et pris connaissance du Règlement Intérieur de l'École de musique du Val Saint-Vitois et l'accepter

Autorise

N'autorise pas

mon ou mes enfants à être photographiés, filmés ou enregistrés lors des différentes manifestations et concerts organisés par l'École de musique ou l'harmonie et accepte l'utilisation et la diffusion de ceux-ci dans le cadre des actions de communication de l'association.

Date :

Signature :

# Mandat De Prélèvement SEPA

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE, Un moyen simple et pratique sans frais

- Remplir et signer le mandat SEPA ci-dessous.
- Joindre un RIB.
- Renvoyer le tout à :

**Ecole de musique du Val Saint-Vitois**  
**16 chemin de Berthelange**  
**25410 SAINT-VIT**

Pour toutes demandes de modification, annulation ou réclamation concernant ce mandat, merci de nous joindre par mail à [emsv.contact@gmail.com](mailto:emsv.contact@gmail.com)

## Créancier :

**Ecole de Musique du Val Saint Vitois**  
16 chemin de Berthelange - 25410 SAINT VIT  
Identifiant SEPA : FR43222439616  
**Paiement répétitif**

## Débiteur :

Nom et Prénom du débiteur : .....

Adresse : .....  
.....

IBAN \*: .....

(Numéro d'identification international du compte bancaire)

BIC \*: .....

(Code international d'identification de votre banque)

**\*Joindre obligatoirement un RIB**

Fait à ..... Le .....

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'école de musique à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'école.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.